

Le 3 octobre 2024, à Paris

L'ANFH dévoile le 17^{ème} palmarès du Prix ANFH

A l'occasion de son Assemblée générale, l'ANFH a dévoilé le 17^{ème} palmarès de son prix, récompensant la créativité des établissements pour proposer à leurs équipes des formations au plus proche de leurs besoins. Ce prix récompense chaque année les actions de formation les plus innovantes, pertinentes, et transférables.

Palmarès du prix ANFH 2024 : 5 actions récompensées

Le Grand Prix 2024

Jeu pédagogique « Vous avez le droit »

CH du Rouvray/Délégation Haute Normandie

L'établissement a mis en place un jeu de plateau pédagogique sur le droit du patient en psychiatrie à destination des soignants.

Le jeu « *Vous avez le droit* » passe par une méthode ludique, basée sur l'échange et a pour objectif de :

- Actualiser les connaissances des soignants en matière de législation spécifique à la santé mentale
- Favoriser le respect des droits des usagers en psychiatrie
- Intégrer le droit du patient dans le développement des pratiques soignantes
- S'appropriier la judiciarisation des soins et l'expliquer au patient sans potentialiser l'angoisse ou l'hostilité
- Participer à l'amélioration de la QVCT du CH du Rouvray, ainsi qu'à son attractivité

Le jeu mobilise à la fois les infirmières, les soignants, les médecins et tout agent en relation avec les personnes hospitalisées

Le Prix Amélioration de la qualité des soins et prise en charge des patients

Formation auprès des professionnels afin d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes d'Alzheimer

CH de Valenciennes/délégation Nord Pas de calais

L'établissement a mis en place une formation pour permettre aux professionnels d'améliorer la prise en soins des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées et ce, quel que soit le lieu de prise en charge.

Les agents formés apprennent ainsi à mieux reconnaître les symptômes, mieux communiquer avec les patients, privilégier les approches non médicamenteuses, limiter au maximum les contentions, reconnaître la place de l'aidant comme partenaire pour la bonne prise en charge du patient afin de limiter le risque lié aux hospitalisations et faciliter l'intégration de ces patients dans les structures d'hébergement.

Le Prix Métiers et compétences sociales et médico-sociales

Café Clash-jeu coopératif

Centre Départemental de l'Enfance de la Moselle/Délégation Lorraine

Le Centre Départemental de l'Enfance de la Moselle (CDE) est un établissement public autonome autorisé au titre de la protection de l'enfance. Le centre Départemental de l'enfance a créé un jeu de société spécifique à la protection de l'enfance de type coopératif pour favoriser la co-construction de stratégies professionnelles à partir d'exemples de situations du quotidien d'accompagnement des enfants et des familles intégrant les différents acteurs professionnels amenés à intervenir dans la situation de l'enfant et de sa famille.

L'idée est de déployer le jeu de société dans les équipes éducatives de manière régulière (au moins une fois par trimestre) afin de prévenir les situations conflictuelles, d'intégrer les nouveaux membres de l'équipe et renforcer la cohésion d'équipe.

Le Prix Management et organisation du travail

Formation management santé et simulation

CH Métropole Savoie/Délégation Alpes

L'établissement forme au management tous ses personnels en situation d'encadrement avec pour objectif de favoriser l'émergence d'une culture managériale commune et partagée. Pour accompagner cet objectif ambitieux, le CHMS s'appuie sur HOPSIM, son centre de formation par la simulation.

Le Prix DPC médical et paramédical

La simulation au service de la qualité à travers un programme de formation

CHU de la Réunion/Délégation Océan Indien

L'établissement déploie un programme de formation innovant et pluri professionnel, associant Qualité et Gestion des Risques et simulation pour améliorer l'adhésion des soignants à la démarche institutionnelle de la qualité et gestion des risques (QGDR) en créant un environnement d'apprentissage au plus proche de leur vie professionnelle avec des formateurs du même établissement.

Rappel des chiffres d'activité de l'ANFH à retenir pour l'année 2023

- Un taux d'accès de 54% avec plus de 31 millions d'heures de formation, dont 33% concernent des agents de catégorie C et plus de 1 000 000 de départs en formation au titre de l'agrément Plan (en augmentation de + 13,4%).
- Près de 23 000 dossiers Études Promotionnelles en cours de financement, dont plus de 9 820 nouveaux dossiers ; 56% des fonds gérés par l'ANFH sont consacrés aux Etudes Promotionnelles.
- 4 422 dossiers d'apprentis financés
- Plus de 5 200 bilans de compétences financés.
- Plus de 3 000 CFP en cours de financement au titre de l'agrément CFP
- 2 165 établissements adhérents Plan soit 97,6% d'établissements adhérents.

Plus d'infos : www.anfh.fr

L'ANFH en bref -

OPCA de la fonction publique hospitalière, l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH) est agréée par le Ministère de la Santé pour collecter et gérer les fonds consacrés au financement du plan de formation (2,1% de la masse salariale), du Congé de formation professionnelle (CFP), congés pour VAE et pour Bilan de compétences (0,2% de la masse salariale), des études promotionnelles (0,6%), de la formation professionnelle des travailleurs handicapés pris en charge par les ESAT (4,8%) des agents de la Fonction publique hospitalière et du Développement professionnel continu (DPC) médical (0,5% et 0,75% de la masse salariale médicale) des personnels médicaux de ses établissements. L'ANFH offre à ses adhérents et leurs agents un ensemble de services visant à les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers : veille, information, offre de formation, outils méthodologiques, supports de communication... Reposant sur trois valeurs structurantes - paritarisme, solidarité et proximité - environ 500 administrateurs et 26 délégations territoriales regroupées en 16 délégations régionales œuvrent depuis 1974 pour l'égalité d'accès à la formation continue et le développement des compétences des agents employés par les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics, soit plus d'un million de personnes. Depuis 2021, l'ANFH accompagne le développement de l'apprentissage dans la Fonction hospitalière.

www.anfh.fr